



CERTIFICATION

AIO certifie que l'entreprise :

AZURSCAPH

262 avenue de la Lanterne

"Terra Lucia 2"

06200 Nice

France

a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.

Le champ d'application est le suivant :

Travaux Hyperbares mention A

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus,
ce certificat est valable du **12 juillet 2025** au **11 juillet 2029**

Certificat n° **FR2025393_1**

Date d'émission : 29 avril 2025

Didier ANSEL – Directeur Général



Accréditation
N°5-0604
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr



Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code.

contact@aiocertification.com

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE